

# Rapport (Bilan HSCT) 2019



Commission Santé et Qualité de Vie au Travail CSF du 14 octobre 2020

# Sommaire

---

1

**Cadre de  
l'entreprise**

2

**Principaux  
indicateurs**

3

**Moyens de  
prévention mis  
en œuvre en  
2019**

4

**Moyens de  
prévention à  
mettre en  
œuvre en 2020**

A large, light blue, stylized number '1' is centered on the page. It consists of a vertical bar with a rounded bottom and a diagonal bar extending from the top of the vertical bar towards the upper left.

# Cadre de l'entreprise

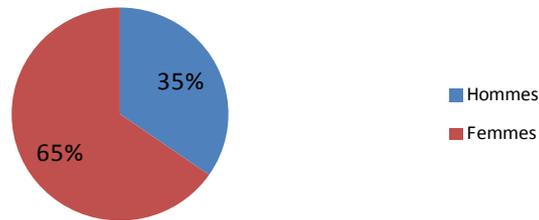
# Cadre de l'entreprise



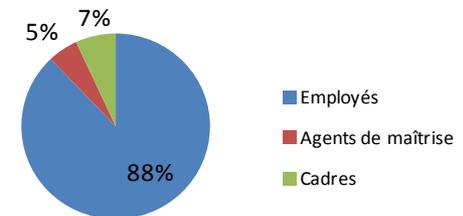
## Effectif moyen mensuel

☐ L'effectif moyen annuel en 2019 est de 24 467

Répartition de l'effectif par sexe



Répartition de l'effectif par statut



## Autre indicateurs concernant les effectifs

Autres indicateurs concernant les effectifs	
Nb de travailleurs de nuit	294 dont 81 de plus de 50 ans
Nb de stagiaires	3186
Effectif mensuel moyen de travailleurs temporaires	83
Effectif entreprises extérieures	1252
Nb d'embauches au cours de l'année	18157
Nb de départs au cours de l'année	20189

# Principaux indicateurs



# Principaux indicateurs



Nature de l'Absence	Période	Nombre de cas	Nombre de jours d'absence	Durée moyenne
Accident de Travail	2019	1960	97088	49,53
	2018	2326	107059	46
	<b>Evolution</b>	<b>-15,74%</b>	<b>-9,31%</b>	<b>7,67%</b>
Accident de trajet	2019	233	10742	46,10
	2018	268	11412	42,6
	<b>Evolution</b>	<b>-13,06%</b>	<b>-5,87%</b>	<b>8,22%</b>
<b>Dont aucun accident de trajet mortel</b>				
Maladie Professionnelle	2019	262	46177	176,2
	2018	236	35381	149,9
	<b>Evolution</b>	<b>11,02%</b>	<b>30,51%</b>	<b>17,55%</b>
dont MP reconnues au cours de l'exercice	2019	126		
	2018	172		
	<b>Evolution</b>	<b>-26,74%</b>		
Incapacités reconnues dans l'année	2019	78		
	2018	87		
	<b>Evolution</b>	<b>-10,34%</b>		

**Le taux de fréquence** correspond au nombre d'accidents avec arrêt de travail supérieur à 1 jour, survenus pour 1 million d'heures de travail.

**Le taux de gravité** correspond au nombre de journées indemnisées pour 1000 heures travaillées.

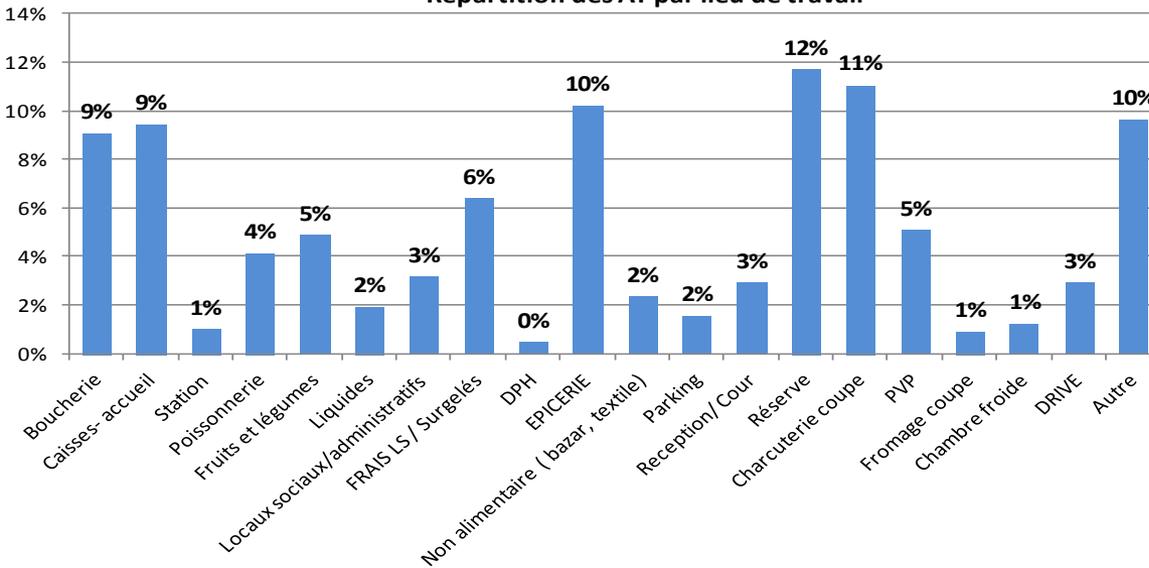
**Le taux de cotisations** correspond au taux brut (en fonction de la typologie de l'entreprise), auquel on ajoute une majoration forfaitaire qui est fonction des AT/MP rencontrés en magasin. Il s'agit ici du taux moyen national, chaque magasin ayant des cotisations AT qui lui sont propres.

Année	Nombre total de jours AT	Nombre total de cas d'AT (hors trajet)	Nombre total d'heures travaillées	Taux de fréquence	Taux de gravité	Taux de cotisations AT/MP
<b>2019</b>	<b>97088</b>	<b>1960</b>	<b>30461218</b>	<b>64,34</b>	<b>3,19</b>	<b>3,37</b>
<b>2018</b>	<b>107059</b>	<b>2326</b>	<b>43367053</b>	<b>53,64</b>	<b>2,47</b>	<b>3,31</b>
<b>Evolution</b>	<b>-9,31%</b>	<b>-15,74%</b>	<b>-29,76%</b>	<b>19,95%</b>	<b>29,15%</b>	<b>1,81%</b>



# Principaux indicateurs

## Répartition des AT par lieu de travail



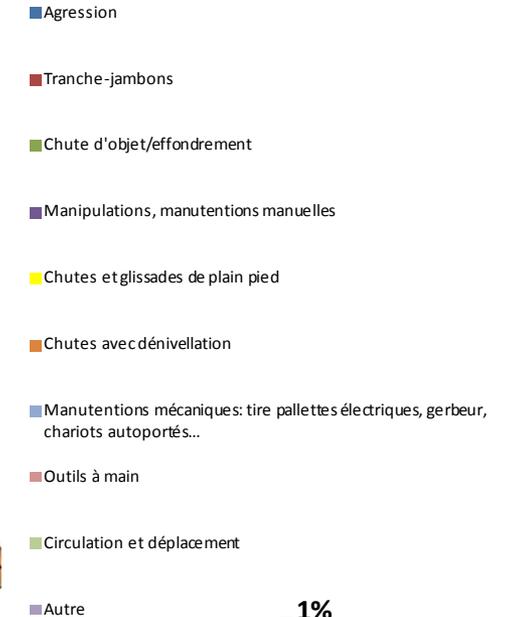
## Répartition des AT par siège des lésions



En 2019, les principaux rayons concernés sont les réserves et la charcuterie coupe.

Concernant le siège des lésions, les mains représentent 27% des AT, suivant la tendance des années précédentes. La manutention manuelle reste la principale cause des AT (40%).

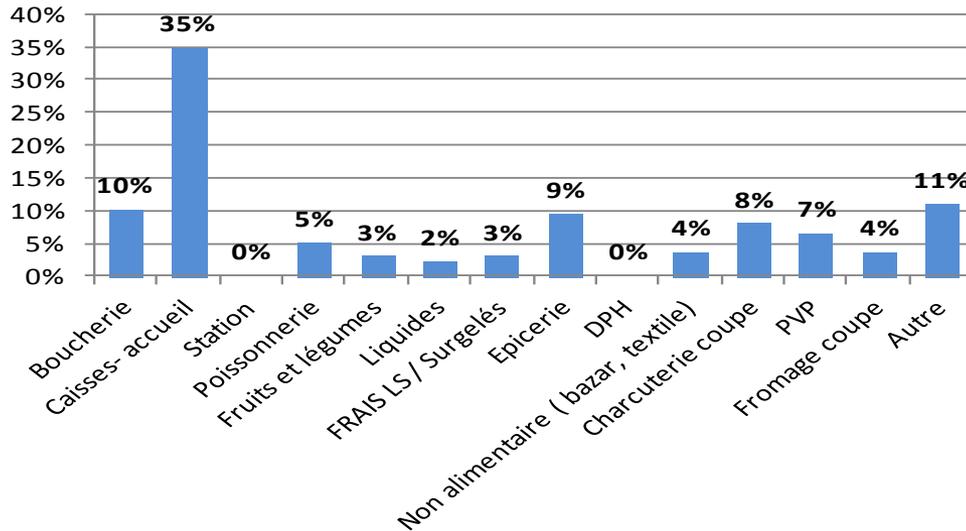
## Répartition des AT par cause



# Principaux indicateurs



## Répartition des MP par lieu de travail

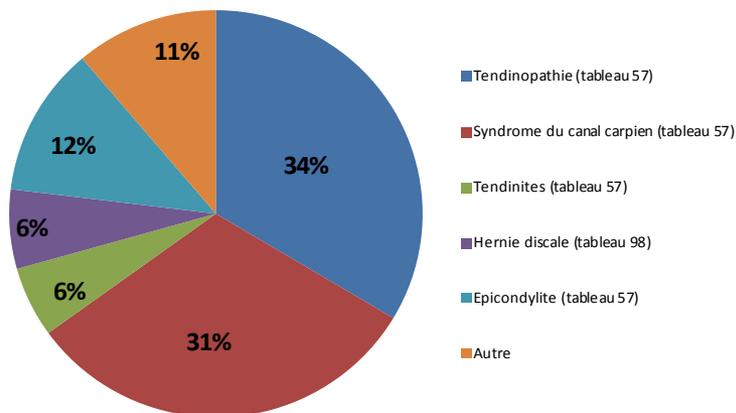


Les caisses - accueil représentent le principal secteur touché par les maladies professionnelles.

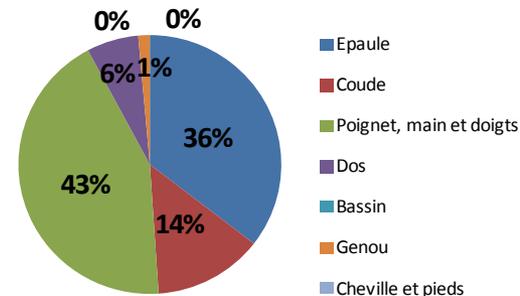
34% de ces maladies sont des tendinopathies et 31% des syndromes du canal carpien. 43% des maladies professionnelles concernent les poignets, les mains et les doigts.

Ce sont donc les mains qui sont principalement concernées.

## Répartition des MP par nature



## Répartition des MP par siège des lésions



# Principaux indicateurs

---



## Saisine des commissions de prévention du harcèlement

Direction Opérationnelle / Siège National	2018	2019
Siège National	0	0
Nord et Est	0	0
Ile de France	0	0
Ouest	0	0
Rhône Alpes	0	0
Sud Est	0	0
Centre	0	0
Sud Ouest	0	0

# Principaux indicateurs



<b>CHSCT</b>	
<b>Nb d'établissements ayant un CHSCT</b>	350
<b>Nb de réunions CHSCT</b>	1577
Dont réunions ordinaires	1240
Dont réunions extraordinaires	330
Dont réunions à la demande des IRP	5
Dont réunions à la suite d'un accident ou de la reconnaissance d'une MP	2
<b>Nb d'enquêtes menées par le CHSCT</b>	25
<b>Exercice du droit d'alerte par le CHSCT</b>	3
<b>Nb de cas de recours à un expert</b>	1
<b>Nb de représentants du personnel ayant suivi la formation CHSCT</b>	202
<b>Nb de consultations du CHSCT sur une décision d'aménagement important</b>	96

<b>DROIT DE RETRAIT ET D'ALERTE</b>	
Exercice du droit d'alerte par le salarié	5
Exercice du droit de retrait par le salarié	2
<b>DELEGUES DU PERSONNEL</b>	
Nombre de réunions DP	3299
<b>COMMISSIONS NATIONALES</b>	
Nombre de réunions de la commission santé	4
Nombre de réunions de la CNHST	1

# Moyens de prévention mis en œuvre en 2019





# Moyens de prévention mis en œuvre en 2019



## Interlocuteurs extérieurs

- Relations avec le Responsable Grand Compte de la CARSAT afin de mettre en place la réglementation sur l'ensemble des magasins
- Mise en place de la télé-déclaration avec E SANTE et de l'édition de la feuille de soin pour la victime d'un accident de travail

## Interlocuteurs internes

- **Accompagnement des Responsables Santé et Qualité de Vie au Travail** auprès des magasins sur la Santé et la Qualité de Vie au Travail
- **Missions :**
  - Accompagner les établissements et les Directions Opérationnelles dans toutes les thématiques relatives à la santé,
  - Sensibiliser l'encadrement et promouvoir les bonnes pratiques,
  - Analyser les indicateurs santé et sécurité (accidents du travail, maladies professionnelles, absentéisme, ...) et proposer des pistes de diminution de la sinistralité,
  - Aider à la mise en œuvre des actions visant à développer une gestion des risques,
  - Accompagner lors des phases de tests de nouveaux matériels et mobiliers,
  - Accompagner les établissements lors de la mise en place de nouveaux outils,
  - Suivre la mise en œuvre du PNAC (étude de poste, élaboration du plan d'action et suivi)
  - Collaborer avec les institutions externes,
  - Contribuer à la Santé et la Qualité de Vie au Travail au sein de la société CSF.

# Moyens de prévention mis en œuvre en 2019



## Matériel

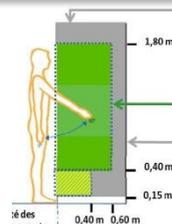
- Poursuite des améliorations des conditions de travail (réduire l'exposition des salariés au risque lié à la manutention manuelle de charge) – utilisation et déploiement des mini-comtoises
- Mise à la disposition des DM d'un catalogue de commande de matériel de mise en rayon (achat et renouvellement)
- Référencement d'un fournisseur pour réparer le matériel
- Mise à jour du catalogue unique de commande d'Equipements de Protection Individuelle (achat et renouvellement)
- Maintien d'au moins deux TPEGL par magasin et de tables de mise en rayon à fond levant

## Ergonomie

- Travail sur le process de mise en œuvre de la V2. Echanges pour optimiser l'action avec le Responsable Grand Compte de la CARSAT

## Travail en hauteur et en profondeur

- Poursuite du déploiement et de l'installation des mobiliers permettant de réduire le travail en hauteur et en profondeur
- Les magasins ont été équipés pour respecter les dispositions de la R478 et rappel des mesures
- Rappel auprès des DM sur le risque de travail en hauteur et les moyens de les éviter



# Moyens de prévention mis en œuvre en 2019



## Préventions des RPS

- Procédure de résolution des cas de harcèlement moral ou sexuel
- Mise à disposition d'une cellule d'écoute psychologique et d'un service d'accompagnement social (PSYA)
- Prise en charge des salariés après un événement traumatisant et possibilité d'aménagement d'horaires
- Formation à la gestion des conflits
- Formation de certains de nos formateurs métier pour diffuser la formation « SOS conflit »

## Mission Handicap

- Budget dédié au maintien dans l'emploi
- Poursuite des aménagements de poste dans le cadre de maintien dans l'emploi
- Aide au reclassement de salariés inaptes ou risquant l'inaptitude
- Soutien dans les démarches administratives (RQTH)

## Formation

- Poursuite des formations : prévention des risques liés à la manutention manuelle, formation, habilitation électrique, SST, incendie...
- Poursuite du test et réflexion sur la formation « prévention et santé au travail » à destination de l'encadrement et développement d'une formation pour les membres de l'encadrement magasin intégrant l'entreprise

# Moyens de prévention mis en œuvre en 2019



## Mise en œuvre et suivi de l'accord santé et qualité de vie au travail du 20 décembre 2018



### Un nouvel accord sur la Santé et la Qualité de vie au travail au sein de la société CSF

a été signé le 20 décembre 2018, entre la Direction de la société CSF et les Organisations syndicales CFDT, CFTC, FGTA-FO et SNEC CFE-CGC.

Le nouvel accord est conclu pour une durée déterminée **de trois ans**. Il sera applicable pour les années 2019, 2020 et 2021.

#### Principales nouveautés de cet accord

Ajout d'un Titre portant sur la conciliation vie privée/vie professionnelle et qualité de vie au travail

Ambition pour la société CSF d'avoir, à l'échéance de l'accord, un **Responsable Santé et Qualité de Vie au Travail** par Direction Opérationnelle, dont le rôle est notamment de contribuer à la bonne application des dispositions de l'accord

Engagement sur le **déploiement de mini-comtoises** dans les magasins ayant un certain chiffre d'affaires sur le rayon fromage-coupe, déterminé par l'accord

• Mise en place envisagée de **tutos relatifs aux postes de caisse**, notamment liés aux Gestes et Postures  
• Mise en place d'une **communication relative à la prévention des incivilités, à destination des clients**

**Maintien de salaire**, sous conditions, pour les salariés de 50 ans et plus se rendant au **bilan de santé de la Sécurité Sociale**

**Aménagement d'horaires**, sur demande, pour les salariées de plus de 50 ans, afin de s'absenter pour réaliser le dépistage gratuit du cancer du sein de la Sécurité Sociale

Document non contractuel qui présente de façon synthétique les dispositions principales de l'accord

Pour toute information concernant cet accord, n'hésitez pas à solliciter votre Directeur.



# Moyens de prévention mis en œuvre en 2019



## Poursuite du partenariat avec le Cabinet PSYA

☐ Deux affichages sur l'accompagnement du cabinet PSYA :

➤ Une affiche sur le service d'accompagnement social :



➤ Une affiche récapitulant les différents champs d'intervention du cabinet PSYA (service d'accompagnement social et de soutien psychologique) :



➤ En 2019, le Cabinet PSYA, tous formats confondus, a :  
 - Répondu à 2399 appels (contre 4284 appels en 2018)  
 - Pour 737 salariés



# Moyens de prévention mis en œuvre en 2019

---



## Gestion des conflits

En parallèle de la formation gestion des conflits,

- Re-sensibilisation des DM sur la communication du livret « gestion des conflits aux collaborateurs



- Formation de certains formateurs métiers pour diffuser la formation « SOS Conflits »
- Partie relative à la gestion des conflits dans la formation « Tous fiers de fidéliser nos clients »

# Moyens de prévention mis en œuvre en 2019



## Poursuite du déploiement de E-Santé dans les magasins

- Résolution des problèmes et mise en place de la télédéclaration avec E SANTE
- Mise en place de l'édition de la feuille de soin pour la victime d'un accident de travail

**cerfa** Feuille d'accident de travail ou de maladie professionnelle

Le présent document est le formulaire d'accident de travail ou de maladie professionnelle à remplir par l'employeur ou le salarié. Il est à compléter en deux exemplaires. Un exemplaire est remis à la victime et l'autre est transmis au service de prévention de l'INRS.

**1. Identification**

Nom et prénom du salarié : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

**2. L'entreprise**

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

**3. L'accident de travail ou la maladie professionnelle**

Date de l'accident ou du diagnostic : \_\_\_\_\_

Lieu de l'accident ou du diagnostic : \_\_\_\_\_

Particularités de l'accident ou de la maladie professionnelle : \_\_\_\_\_

**4. L'avis médical**

Le médecin a constaté :  un accident de travail  une maladie professionnelle

Le médecin a prescrit :  un traitement  une rééducation  une autre mesure

**5. Demandes de prestations**

Le salarié a-t-il demandé :  une indemnité journalière  une indemnité forfaitaire  une pension d'invalidité

Le salarié a-t-il demandé :  une aide sociale  une aide financière

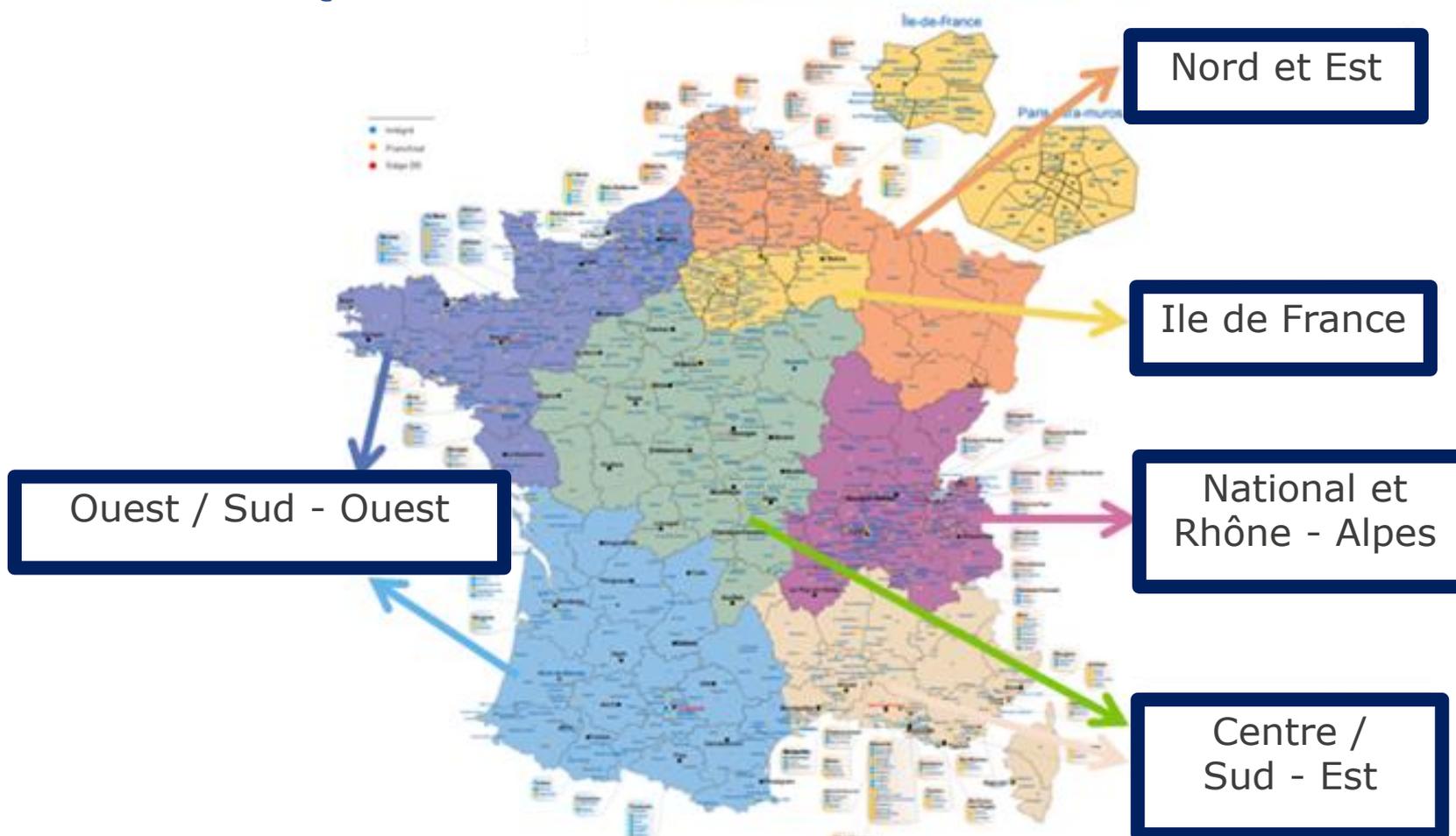


# Moyens de prévention mis en œuvre en 2019



## Organisation 2019 Santé et QVT Market

### Périmètres Géographiques



# Moyens de prévention mis en œuvre en 2019



## Mise en place de mini-comtoises



- ❑ La société CSF dans le cadre de l'accord sur la Santé et la Qualité de vie au travail du 20 décembre 2018 s'engage à mettre en place des mini-comtoises dans les magasins réalisant plus de 3500 € HT de chiffre d'affaires hebdomadaire sur le rayon fromage-coupe (engagement à réaliser au cours des 3 années d'application de l'accord Santé et Qualité de vie au Travail, soit 2019-2020-2021) ;
- ❑ A fin 2019, 28 magasins ont été dotés d'une mini-comtoise en application de cet accord.

**Carrefour**  
market

### Utilisation de la Mini comtoise

Il est **interdit** d'utiliser en duo la mini comtoise.

Les utilisateurs doivent procéder **SEULS** à la découpe du fromage avec l'appareil.

La zone de travail doit rester en retrait de toute co activité.

La Direction



- ❑ Une affiche complémentaire sur l'utilisation de la mini-comtoise a été mise en place pour éviter les accidents.

# Moyens de prévention mis en œuvre en 2019



Remplacé par la formation machine à partir d'octobre 2020

## Guide trancheur-jambon

En 2019, mise en place du guide d'utilisation du trancheur à jambon à destination des collaborateurs

**Santé au travail**  
Comment utiliser le trancheur en toute sécurité ?

**1**  
Sélectionner le trancheur

**2**  
Nettoyer le trancheur

**3**  
Positionner le bras sur le produit

**4**  
Positionner cales avec la siglette

**5**  
Eteindre le trancheur

**6**  
Fin de la découpe

Mettre la lame à zéro

Retirer le produit et le remettre en rayon

L'utilisation de cette sécurité est indispensable

**Attestation remise de document**

Je soussigné(e).....

Reconnais avoir reçu le .....

Un guide d'utilisation du trancheur de la charcuterie

Et avoir bénéficié d'une formation en binôme lors de ma prise de poste.

Signature Salarié(e)

market



# Moyens de prévention mis en œuvre en 2019

---



## Travail en hauteur



Rappel aux Directeurs de magasin sur le travail en hauteur



Il est strictement interdit  
de monter sur les  
fourches des engins de  
manutention

- Rappel de l'interdiction de monter sur les fourches des appareils de manutention
- Rappel du matériel référencé existant

# Moyens de prévention mis en œuvre en 2019

---



## Affichette à destination des clients du Drive leur demandant d'éteindre le moteur de leur voiture



# Moyens de prévention mis en œuvre en 2019



## Formations

Direction Opérationnelle	Conduites de chariots	SST	Sécurité, Gestion et entretien courant des stations services	Gestes et postures	Autres formations manutentions manuelles	Total Manutentions manuelles	Gestion des conflits	Tous fiers de fidéliser nos clients	Total Gestions des conflits	Habilitation électrique	Incendie	Prévenir les risques psychosociaux au quotidien	Prévention des risques routiers	Sans sécurité pas de commerce	Autres Formations (sécurité/santé QVT gestion de crise, pépinière)	Total Formations sécurité	Totaux
CENTRE	113	170	7	58	2	60	30	324	354	50	138	0	0	42	20	62	954
IDF	90	80	9	75	58	133	12	333	345	66	165	0	4	103	71	174	1 066
NORD EST	158	145	9	59	114	173	120	386	506	75	471	0	6	18	51	69	1 612
OUEST	177	157	0	79	66	145	29	139	168	41	136	0	3	34	23	57	884
RHONE ALPES	219	104	0	124	11	135	81	91	172	48	341	5	4	7	61	68	1 096
SIEGE NATIONAL	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
SUD EST	135	93	0	114	7	121	65	405	470	38	195	0	0	0	14	14	1 066
SUD OUEST	85	39	0	3	2	5	8	38	46	9	115	0	0	0	0	0	299
<b>Total nombre de stagiaires</b>	<b>977</b>	<b>790</b>	<b>25</b>	<b>512</b>	<b>260</b>	<b>772</b>	<b>345</b>	<b>1 716</b>	<b>2 061</b>	<b>327</b>	<b>1 561</b>	<b>5</b>	<b>17</b>	<b>204</b>	<b>240</b>	<b>444</b>	<b>6 979</b>
<b>Total coût</b>	<b>215 470</b>	<b>246 830</b>	<b>10 088</b>	<b>107 043</b>	<b>64 649</b>	<b>171 692</b>	<b>56 563</b>	<b>288 321</b>	<b>344 885</b>	<b>164 663</b>	<b>205 002</b>	<b>4 989</b>	<b>9 161</b>	<b>82 648</b>	<b>120 553</b>	<b>203 201</b>	<b>1 575 981</b>



# Moyens de prévention mis en œuvre en 2019

---



## Sécurité

- ❑ 300 magasins ont recours à une société de gardiennage tout au long de l'année
- ❑ Le coût total d'achat de matériel relatif à la sécurité (EPI, EPC, etc...) s'élève en 2019 à 1 144 028 €

# Moyens de prévention mis en œuvre en 2019



## Intégration dans les modules de formation métier d'une thématique santé au travail

**Améliorer l'aspect marchand du rayon**  
> prévenir les risques de santé au travail

Reconnaissons les risques au rayon poisson.

Et dans notre rayon quels sont les risques et comment y remédier ?

Prévenir les risques au PVP  
> Appliquer les normes de sécurité au PVP

Comment allez vous transmettre les bons gestes de retour de formation ?

Approvisionner les rayons permanents du secteur Non Alimentaire  
> S'assurer de la préparation de la mise en rayon

Veillons à l'utilisation du matériel réglementaire

Respectons les règles de la dépose

- 1 J'ai besoin de tables à fond levant et de rolls
- 2 J'enlève l'habillage carton de la palette pour atteindre tous les colis
- 3 Je trie la palette en triant les produits par univers
- 4 Je dépose les colis sur les outils adaptés
- 5 Je piege les produits sensibles sur la table de mise en rayon

Appliquer la réglementation  
> Respecter les consignes de sécurité

Evaluons les situations à risque

Qu'est-ce qu'une situation à risque au rayon charcuterie-traiteur ?

Appliquer la réglementation  
> Respecter les consignes de sécurité

Evaluons les situations à risque

Prendre son poste au rayon boucherie/volaille  
> Respecter les règles de sécurité

12 Points pour réduire les risques au rayon boucherie

- J'utilise le charriot pour déplacer les carcasses
- J'aiguse mes couteaux régulièrement
- Je ne laisse pas des chaînes de crochets vidés dans la chambre froide
- Je veille à ce que les sécurités soient présentes sur les outils électriques
- J'utilise les tables à fond levant pour la mise en rayon
- Je veille à toujours avoir la bonne position quand je travaille

Prenons conscience des situations à risques

Quel est le risque ?

Les bonnes pratiques :

- ✓ Positionnez les fromages lourds à la hauteur des hanches (entre 75cm et 110cm) soit de préférence sur les 2 tablettes du milieu.

Les bonnes pratiques :

- ✓ Manipuler les colis avec précaution et pour son propre bien
- ✓ Affirmer son poste de travail

Listons les points essentiels pour préserver une qualité de vie à notre poste de travail

Quels sont les points techniques essentiels pour préserver une qualité de vie au travail ?

market

Carrefour market



# Moyens de prévention mis en œuvre en 2019

---



**Mise en ligne sur le portail d'un tuto sur l'utilisation des tables à fond levant** avec une partie sensibilisation sur l'intérêt en matière de santé au travail



# Moyens de prévention mis en œuvre en 2019



## Communication dans un mémo caisses rappelant les règles pour bien se positionner et appliquer les bonnes pratiques ergonomiques

**Le Mémo Caisse** market  
Juillet 2019

**Les bonnes pratiques de l'hôte(sse) de caisse**

**Avant ma prise de poste : la tenue**

- Je m'habille avec la tenue préconisée Market ou Carrefour Market : polo, T-shirt, veste + le badge avec mon prénom
- Je lis les informations de la journée/de la semaine inscrites sur le **tableau de brief** ou le **cahier de liaison** : codes lots FL, CA, promotions en cours, taux d'encartage...

**Je prends mon poste : bien se positionner**

- Je m'installe correctement sur la chaise de caisse : je règle la hauteur, la profondeur de l'assise, la hauteur et l'inclinaison du dossier
- Je m'assoie bien au fond de la chaise, j'utilise le dossier pour un meilleur soutien du dos
- J'utilise le repose pieds en position assise
- Je règle l'inclinaison de l'écran en fonction de ma position (assis / debout)
- J'alterne les positions assis/debout pendant mon poste

**Pendant la journée, j'applique les bonnes pratiques ergonomiques**

- Je ne récupère que les produits à proximité sur le tapis
- Je demande aux clients de laisser dans le chariot les articles de plus de 8kg et j'utilise la douchette sans fil pour les scanner
- Je fais glisser ou je pousse les articles devant le scanner sans les porter
- Je glisse les articles sur les rouleaux du bac arrière afin qu'ils glissent jusqu'aux clients

**Je soigne la relation clients**

**1- J'accueille**

Bonjour ! Avez-vous la carte de fidélité ?

Je regarde le client et je lui adresse un sourire

Je connais le programme de fidélité. Je propose la carte aux clients qui ne l'ont pas

**2- Je paie**

Voilà votre ticket et les vignettes du moment. Merci ! A bientôt

J'annonce le montant et je lui demande le moyen de paiement

-> espèces : je décompte le rendu monnaie  
-> CB : je propose le paiement sans contact

**3- Je prends congés**

Je remets le(s) ticket(s) et je propose les vignettes de l'opération en cours

Sur le portail se trouve aussi des leaflets pour la caisse (réglages de caisse et mémo +8 kgs)



# Moyens de prévention mis en œuvre en 2019



## Exemples d'animations organisées en DO autour de la semaine de la QVT

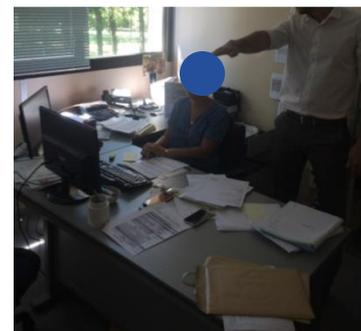
Animation : comment bien choisir et déguster les fruits



Réveil musculaire



Atelier sur les bonnes postures au bureau avec un ostéopathe



Atelier bonnes postures en voiture



Mais aussi :

- Gouter carrefour BIO
- Atelier bien équilibrer son déjeuner
- Animation coach nutrition
- Animation afterwork : La détox digitale
- ...

# Moyens de prévention à mettre en œuvre en 2020



# Moyens de prévention à mettre en œuvre en 2020



## □ Poursuite et suivi de la mise en œuvre de l'accord santé et qualité de vie au travail au sein de la Société CSF du 20 octobre 2018



### Un nouvel accord sur la Santé et la Qualité de vie au travail au sein de la société CSF

a été signé le 20 décembre 2018, entre la Direction de la société CSF et les Organisations syndicales CFDT, CFTC, FGTA-FO et SNEC CFE-CGC.

Le nouvel accord est conclu pour une durée déterminée **de trois ans**. Il sera applicable pour les années 2019, 2020 et 2021.

#### Principales nouveautés de cet accord

Ajout d'un Titre portant sur la conciliation vie privée/vie professionnelle et qualité de vie au travail

Ambition pour la société CSF d'avoir, à l'échéance de l'accord, un **Responsable Santé et Qualité de Vie au Travail** par Direction Opérationnelle, dont le rôle est notamment de contribuer à la bonne application des dispositions de l'accord

Engagement sur le **déploiement de mini-comtoises** dans les magasins ayant un certain chiffre d'affaires sur le rayon fromage-coupe, déterminé par l'accord

• Mise en place envisagée de **tutos relatifs aux postes de caisse**, notamment liés aux Gestes et Postures  
• Mise en place d'une **communication relative à la prévention des incivilités, à destination des clients**

**Maintien de salaire**, sous conditions, pour les salariés de 50 ans et plus se rendant au **bilan de santé de la Sécurité Sociale**

**Aménagement d'horaires**, sur demande, pour les salariées de plus de 50 ans, afin de s'absenter pour réaliser le dépistage gratuit du cancer du sein de la Sécurité Sociale

Document non contractuel qui présente de façon synthétique les dispositions principales de l'accord

Pour toute information concernant cet accord, n'hésitez pas à solliciter votre Directeur.



# Moyens de prévention à mettre en œuvre en 2020

---



## Un poste de RSQVT pour la DO Centre

## Evaluation des risques professionnels

**Action TMS :** Poursuite des actions TMS Pros - Lancement de TMSPro V2

## Matériel :

- Poursuite du déploiement des mini-comtoises dans le cadre de l'accord santé et QVT
- Travail en hauteur déploiement de perches télescopiques

# Moyens de prévention à mettre en œuvre en 2020

---



## ❑ **Acquisition réparation et renouvellement de matériel et EPI :**

- Achat et renouvellement des EPI et du petit matériel avec les catalogues
- Réparation et achats de matériel de manutention (au moins 2 TPEGL par magasin)

# Moyens de prévention à mettre en œuvre en 2020

---



## ☐ Formations :

### **La santé et la sécurité au travail font partie des orientations de la formation professionnelle :**

- Poursuite des formations existantes en matière de santé et de sécurité au travail (manutention manuelle, prévention des risques routiers, habilitation électrique, SST, incendie,...) ;
- Poursuite du développement de formations à destination de l'encadrement sur la prévention et la santé au travail (intégration) et réflexion sur les besoins ;
- Mise en place des formations à l'utilisation des machines ;
- Mise en place du document d'aide à la formation à l'utilisation des transpalettes manuels ;
- Reprise des tests de la nouvelle proposition de formation à la manutention manuelle pour mise en œuvre en 2021.

# Moyens de prévention à mettre en œuvre en 2020

---



## ☐ **Poursuite des communications sur la santé au travail**

- À destination du public (incivilités en caisse)
- De l'encadrement (canicule)
- Des salariés (canicule, utilisation des machines, communication/tutos caisse)